

ANNEXE 1.1

GESTION DES MODIFICATIONS A COMPTER DU 2 SEPTEMBRE 2022

➤ **VERSION 1 DU DRR 2024 MISE EN CONSULTATION LE 08 OCTOBRE 2022**

Modifications majeures apportées à la version V0 du DRR 2024	
Modification des dispositions relatives à l'accessibilité pour introduire le décret 2022-976 du 1er juillet 2022	Chapitre 1 point 1.1
Ajout du délai de réponse maximal de sept jours calendaires à l'ensemble des demandes ponctuelles de sillons individuels en phase d'adaptation, qu'elles soient de création ou de modification (mesure issue de la décision de règlement de différend n°2022-059)	Chapitre 4 point 4.2.3.2
Précisions apportées sur la redevance de marché pour les HDS 2024 à 2026	Chapitre 5, point 5.3.4
Mise à jour des barèmes issues de la tarification 2024-2026 pour les prestations complémentaires	Chapitre 5, points 5.4
Mise à jour des barèmes issues de la tarification 2024-2026 pour les prestations connexes	Chapitre 5, points 5.5
Précisions apportées sur l'évolution des barèmes	Chapitre 5, points 5.9
Suppression des précisions apportées sur la nouvelle terminologie de la GOC	Chapitres 6 point 6.3.1
Ajout de la notion « Autre GI en mission » dans le cadre des visites de ligne (pour mise en cohérence avec le point 6.5.7 du DRR)	Annexe 3.1, art. 15.2
Précisions et élargissement de la notion de sillon-jour lié, donnant lieu à indemnisation (mesure issue de la décision de règlement de différend n°2022-059)	Annexe 3.1, art. 20.1 bis
Tarification 2024	Annexes 5.1 à 5.7

➤ **VERSION 0 DU DRR 2024 MISE EN CONSULTATION LE 2 SEPTEMBRE 2022**

Modifications majeures apportées à la version V4 du DRR 2023	
Mise à jour du chapitre 4 conformément au plan RNE	Chapitre 4
Suppression de la dérégularisation	Chapitre 6 point 6.2.2.3 et annexe 5.8
Ajout d'une annexe relative aux procédures d'allocation des capacités d'un Corridor de fret ferroviaire	Annexe 4.2
Tarification 2024 (<i>soumise à consultation ultérieurement</i>)	Annexes 5.1 à 5.7
Suivi des vibrations successives	Annexe 5.8
Tarification annuelle des installations de service	Chapitre 7 et annexes 7.8 et 7.9